

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
02 mars 2026**

Nombre de Conseillers : 18 L'an deux mille vingt-six, le 02 mars, le Conseil Municipal
Présents : 12 dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire publique, à la Mairie, salle du
Votants : 17 Conseil Municipal sous la présidence de Madame la Maire d'Arbonne.
Date de convocation du Conseil Municipal : 26 février 2026

Etaient présents : Marie-Josèphe MIALOCQ, Patrick ALLEGROTTI, Jacqueline PEIGNEGUY, Dany EUSTACHE, Christian DURROTY, Kathy COELHO, Marie BLEIKER, Alain PARIOLEAU, Alain BRUDNER, Céline MAZEROLLES, Beñat ARLA, Unaï IRIGOYEN.

Excusés : Christiane URKIA-MARTIN (donne pouvoir à Marie BLEIKER), Benoît COVILLE (donne pouvoir à Alain PARIOLEAU), Valentin TELLECHEA (donne pouvoir à Patrick ALLEGROTTI), Aurélie BELASCAIN (donne pouvoir à Beñat ARLA), Zigor GOIEASKOETXEA (donne pouvoir à Unaï IRIGOYEN).

Secrétaire de séance : Céline MAZEROLLES

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

DCM 2026-02 : VENTE DE MATERIEL COMMUNAL

La commune possède du matériel dont elle n'a plus l'utilité, notamment un aspirateur à feuille. Il a été proposé à la vente.

Vu les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales

Considérant l'intérêt pour la collectivité de procéder à la vente de biens n'ayant plus d'utilité pour elle,

Considérant la proposition faite par la commune d'AHETZE,

Le Conseil Municipal décide à l'UNANIMITE de :

- **ARTICLE 1^{er}** : **PROCEDER** à la vente du bien suivant : Aspirateur à feuille BILLY GOAT, n° inventaire 626, pour un montant de 200 € à la commune d'AHETZE
- **ARTICLE 2** : **DIRE** que l'acquéreur prend possession du bien en l'état où il se trouve le jour de l'entrée en jouissance sans recours contre le vendeur pour quelque cause que ce soit notamment en raison des vices apparents et des vices cachés, sauf si celui-ci prouve que le vendeur en avait connaissance.
- **ARTICLE 3** : **DIRE** que la recette sera inscrite au budget de l'année en cours

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Arbonne, le 02/03/2026

Mme la Maire

Marie José MIALOCQ